

# **Installation des Autorités Communales**

## **Procès-verbal d'assermentation**

### **Législature 2021 - 2026**

Le Conseil communal de Penthaz convoqué par ordre de la Préfecture, s'est réuni ce jour le 8 juin 2021 à 20h00 afin de procéder :

- 1) **A l'assermentation des membres du Conseil communal,**
- 2) **A l'assermentation des membres de la Municipalité,**
- 3) **Aux nominations légales.**

A l'heure sus-indiquée, la séance est ouverte par M. le Préfet Pascal Dessauge qui préside les opérations.

Il désigne comme secrétaire provisoire : Mme Sylvette Grandchamp qui procède à l'appel.

Il fait appel aux scrutateurs provisoires : M. Philippe Gacond, Mme Aurore Rigal

Il annonce qu'après avoir pris connaissance des procès-verbaux des assemblées de commune, il n'a relevé aucune irrégularité ; d'autre part, aucun recours ne lui est parvenu au sujet des élections ; il déclare donc être en mesure d'assermenter les élus.

#### **1) Installation du Législatif :**

L'assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil communal.

M. le Préfet donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

A l'appel de son nom, chaque conseiller présent solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Législatif communal de Penthaz pour entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une durée de 5 ans.

#### **Membres élus**

1 Antonino Dolores	26 Iannotti Franco
2 Aubert Sylvie	27 Jakaj Ilir
3 Aubry Pierre	28 Joseph Eric
4 Aubry Kevin	29 Loichot Cristina
5 Bachmann François	30 Martinetti Esther
6 Borgeaud Nicolas	31 Meylan Nicolas
7 Borgeaud Sébastien	32 Monteiro Rosário
8 Borgeaud Henri- Robert	33 Mooser Chris
9 Borgeaud David	34 Ponti Patrizia
10 Brocard Claude	35 Reina Copete Jaime
11 Buompreda Carmine	36 Rigal Aurore
12 Cardaropoli Samanta	37 Savci Funda
13 Chevalier Christiane	38 Schopfer Mathieu
14 Chevalier Nicolas	39 Soro Pierre
15 Clavel Sylvie	40 Stoller Jean-Luc
16 Collet Michel	41 Teixeira de Sà Aurora
17 de Borchgrave Semira	42 Thibaud Victoria
18 Dénéreáz Anne-Marie	43 Thizy Gaël
19 Dénéreáz Pierre-Yves	44 Traini Daniel

20 Ducommun-dit-Verron Christian	45 Traini Noé
21 Fleuret Nicolas	46 Turin Michel
22 Gacond Philippe	47 Viret Marc-Eugène
23 Grandchamp Sylvette	48 Von der Mühl Dominique
24 Hählen Camille	49 Zurbrügg Pierre
25 Hurel Julia	

49 membres sont assermentés

M. Daniel Blanc excusé sera assermenté lors du prochain Conseil qui siègera après le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## 2) Installation de l'Exécutif :

M. le Préfet, après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé par la loi, donne lecture du serment. A l'appel de leur nom, M. le Syndic et chaque municipal solennisent la promesse. Les membres de la Municipalité sont ainsi installés.

**Ce sont :**

**Syndic :** M. Chapuis Didier

**Municipale / municipaux :**

Mme Codina Cervellin Valérie

M. Jauner Yves

M. Martinetti Christian

M. RoCHAT Daniel

## 3) Nominations : (art. 89 LC)

En préambule, il donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Il rappelle que selon l'alinéa 3 de l'article 11 de la loi sur les communes, si le nombre de candidats est égal aux sièges à pourvoir il peut être élu tacitement avec mention au procès verbal.

### Nomination du Président du Conseil pour un an

Mme Thibaud Victoria présente pour ce poste M. Pierre Aubry membre du groupe Socialistes, Verts et Sympathisants.

Il n'y a pas d'autre candidat pour ce poste.

M. Pierre Aubry est élu tacitement avec les applaudissements de l'assemblée.

### Nomination de la secrétaire du Conseil, pour 5 ans

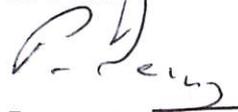
M. Pierre Aubry présente Mme Sylvette Grandchamp.

Il n'y a pas d'autre candidat pour ce poste.

Mme Sylvette Grandchamp est élue tacitement avec les applaudissements de l'assemblée.

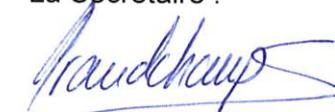
PV lu et adopté séance tenante.

Le Préfet :

  
Pascal Dessauge



La Secrétaire :

  
Sylvette Grandchamp